



CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 4 DECEMBRE 2024 A 18H30

SALLE « FRANCOIS JAUBERT » - MAIRIE DE PONTEILLA

ORDRE DU JOUR

Intercommunalité

- Approbation du projet « Bourg Centre Occitanie Pyrénées Méditerranée »
- Convention relative aux modalités de mise à disposition de moyens dans le cadre du Plan Intercommunal de Sauvegarde
- Répartition des Redevances d'Occupation du Domaine Public et d'Occupation Provisoire du Domaine Public par les ouvrages des réseaux de distribution d'électricité entre voiries communales et voiries d'intérêt communautaire.
- Procès –verbal de retour de la « compétence voirie », constatant le retour à la commune de ses biens mis à disposition à Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine en 2017
- Procès –verbal et de ses annexes, constatant la mise à disposition gratuite au profit de la commune de Ponteilla-Nyls par Perpignan Méditerranée Métropole des biens de son domaine public routier et leurs dépendances et les ouvrages d'art attenants
- Clôture du SIVU des Aspres : opérations patrimoniales de clôture et autorisation au Maire pour signer les avenants aux contrats de prêts

Enfance et Jeunesse

- Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocations Familiales 2024-2027
- Rapport d'activité du SYM 2023
- Convention RAM avec la CC des Aspres

Finances

- Décision Modificative N°2 au Budget Primitif 2024
- Modification du tarif de portage de repas à domicile
- Ouverture par anticipation des crédits d'investissement pour 2025
- Convention de mise à disposition de moyens au profit du CCAS

Gestion des Ressources Humaines

- Protection Sociale complémentaire, volet Prévoyance : Convention de Participation ALTERNATIVE COURTAGE/REMPART MUTUELLE pour la période 2025-2030 : adhésion et participation financière
- Instauration de l'Indemnité spéciale de fonction et d'engagement pour la filière « Police Municipale »

Sécurité

- Convention de coordination entre les communes de PONTEILLA-NYLS et LLUPIA et les forces de sécurité de l'État
- Convention de mise à disposition des agents de police municipale de la commune de Ponteilla-Nyls vers la commune de LLUPIA

Urbanisme

- Fixation de la longueur de voirie communale
- Dénomination de voiries
- Déclassement du domaine public communal de la parcelle n°AE30
- Compromis de Vente avec la « SCI IMMO PONT » pour la cession d'une surface d'environ 3 575 m² de la parcelle communale n°AE30
- Avenant au compromis de vente avec la « SNC OPALE » pour la cession des parcelles N°256, 324, 277 ,278 situées à la Font dels Horts

Travaux

- Demande de subvention pour la réalisation du « Square Guy Malé »

Affaires Diverses

Le Maire



Frank BADIOES